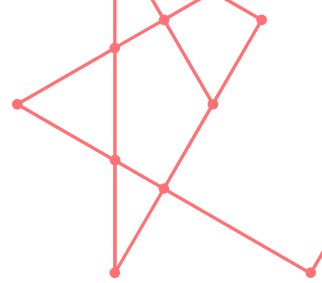


DÉCLARATION DE COPENHAGUE DE BUSINESSEUROPE : “UNITY AND DETERMINED ACTION TO STRENGTHEN THE EUROPEAN UNION AND ITS ECONOMY”

Copenhague/Luxembourg, le 23 mai 2025 – Avant le début de la présidence danoise du Conseil de l’Union européenne le 1er juillet prochain, les présidents de l’association patronale européenne BusinessEurope et de ses fédérations membres, dont la FEDIL, se sont réunis à Copenhague et ont signé une déclaration commune appelant à « **l’Unité et à une Action déterminée pour renforcer l’Union européenne et son économie.** » La déclaration a été remise à Morten Bødskov, ministre danois de l’Industrie, du Commerce et des Affaires financières, ainsi qu’à Dan Jørgensen, commissaire européen à l’Énergie et au Logement.

Les revendications de BusinessEurope se résument en ces huit points :

- Agir dans l’unité et promouvoir une politique commerciale internationale ambitieuse ;
- Mettre rapidement en œuvre la nouvelle stratégie du marché unique afin de supprimer les obstacles réglementaires transfrontaliers ;
- Prendre de nouvelles mesures pour réduire les coûts de l’énergie et décarboniser l’économie tout en favorisant la compétitivité industrielle ;
- Simplifier tangiblement les exigences en matière de rapports et de réglementation ;
- Poursuivre des politiques ambitieuses en matière de recherche et d’innovation ;
- Veiller à ce que la politique sociale de l’UE contribue à améliorer la compétitivité et à remédier aux pénuries de compétences et de main-d’œuvre qui freinent les entreprises ;
- Garantir la sécurité, la défense et la résilience de l’Europe ;
- Ouvrir la voie à un cadre financier pluriannuel efficace soutenant des



projets à fort impact.

Pour la FEDIL, ces priorités européennes sont également essentielles pour mettre en œuvre les actions annoncées au niveau national par le Premier ministre Luc Frieden dans sa déclaration de politique générale sur l'état de la nation 2025. Nous pensons notamment aux mesures prometteuses permettant de réduire les coûts de l'énergie et d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables. De même, la simplification administrative et l'harmonisation des règles, évoquées de toute part, doivent se traduire en actions concrètes et rapides. Par ailleurs, il est indispensable de mettre en place des cadres appropriés et ambitieux pour soutenir l'innovation et les technologies d'avenir, mais aussi pour former et attirer les talents nécessaires au renforcement de la compétitivité de l'Europe et du Luxembourg.

Annexe : [Copenhagen Declaration of BusinessEurope's Council of Presidents](#)

CONTACT PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617